

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>	
COMPAGNIE OU ESCADRON	
UNITE	
CODE UNITE	PROCÈS-VERBAL N° / 19
03296	670/88

PROCÈS - VERBAL

D E

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE	
N° PIÈCE	N° FEUILLET
1	1

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Déclaration de Monsieur \_\_\_\_\_, demeurant \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
 faisant état de l'apparition d'O.V.N.I.

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

Gendarme, ANJ,

88307073

VU L'ES ARTICLE(S) 20 & 75 du code de procédure pénale,  
 RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR 14 mai 1988, à 14 heures 10, au bureau de notre brigade, entendons:

\_\_\_\_\_, né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_, demeurant \_\_\_\_\_ rue \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, opérateur en cinéma actuellement demandeur d'emploi, célibataire, de nationalité Française, qui nous déclare:

-----Dans la nuit du mercredi 20 avril 1988 au jeudi 21 avril 1988, alors que je me trouvais dans mon domicile, j'ai été témoin d'une chose bizarre.  
 -----Le 20 avril 1988, je me suis couché à 21 heures. J'ai regardé la télévision jusqu'à une heure le 21 avril 1988. J'ai regardé les programmes de la 5ème chaîne. Je me suis endormi. Dans mon sommeil, je suis rentré dans une période de rêve. Cela a commencé comme si je tombais dans un gouffre et que je traversais plusieurs anneaux multicolores. Ensuite il y a eu un trou blanc. Je me suis réveillé (dans mon rêve) sur une sorte de fauteuil qui n'existe pas dans notre société mais qui peut ressembler à un fauteuil ni dentiste ni comme celui que l'on trouve dans les avions, de couleur verte. Je ne voyais pas mon corps, j'étais très reposé. Tout était en jaune clair. Trois ou quatre personnages se trouvaient devant moi, ils étaient très grands plus de deux mètres de hauteur, habillés d'uniforme d'une couleur bordeaux foncée brillante. Leur visage était blanc comme nous et ils avaient de grands cheveux noirs raides qui descendaient jusqu'à la taille. Ce rêve a duré quelques secondes et tout d'un coup je me suis retrouvé dans le noir. A ce moment là, je me suis réveillé réellement et je me suis assis dans mon lit. Au même moment, je me suis tourné et j'ai vu une boule blanche au dessus de la caserne située derrière ma maison.  
 -----J'ai regardé immédiatement ma montre, il était 4 heures, 54 minutes et 16 secondes. Lorsque j'ai vu cette boule, je regardais en direction de l'Ouest. Cette boule était blanche et très brillante et se trouvait à 320 mètres de hauteur et avait un diamètre de 1,50mètre environ, la boule et l'éclat brillant compris. Cette boule s'est déplacée d'Ouest vers le Sud, lentement en modifiant son éclat et sa couleur. Tout en s'éloignant, cette boule est devenue de couleur orange puis a viré au rouge avant de disparaître tout en diminuant de volume. J'estime, vu du sol, la distance de 4,50mètres parcourus par cette boule.  
 -----A cet instant, le ciel était dégagé, il n'y avait aucun nuage, je voyais les autres systèmes salaires. Il ne faisait pas froid et apparemment il n'y avait de vent car je n'ai remarqué aucun mouvement dans les arbres implantés chez moi. La personne entendue \_\_\_\_\_

<b>DESTINATAIRES</b>	<input type="checkbox"/> 1 à Mr. Le Préfet, à _____	DATE DE CLOTURE LE 14.05.1988	VU ET TRANSMIS PAR LE COMMANDANT D'UNITE  Le Colonel Cot le Groupement de Gendarmerie de _____
	<input type="checkbox"/> 1 à Mr. Le Procureur de la République à _____		
	<input type="checkbox"/> 1 à Mr. Le Général, Commandant la région aérienne à _____	SIGNATURE(S)  _____	SIGNATURE ET CACHET  _____
	<input checked="" type="checkbox"/> 2 Au Ministère défense, DGCN, S.E.R.		
	<input type="checkbox"/> 1 Section renseignements à _____		

800000/5

-----La première pensée a été que les militaires de garde à la caser-  
ne avaient lancé une fusée éclairante. Mais après réflexion, je me suis  
rendu compte que cela ne pouvait pas être ça, car je suis possesseur  
d'un pistolet à fusée dans mon zodiac et je sais définir le ~~phénomène~~  
mais ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ différence entre l'apparition d'un phénomène lumi-  
neux et le lancement d'une fusée de détresse, qui pouvait se rappor-  
ter à la même couleur.-----  
-----aucune trace n'a été laissée par ce phénomène.-----  
-----Par la suite, je me suis documenté sur ce phénomène inexplicable,  
et je me suis rendu compte que j'avais été témoin d'une apparition  
d'.V.N.I. étant donné qu'à notre époque, il n'existe aucun objet  
volant pouvant ressembler à un engin existant à notre époque.-----  
-----Après réflexion, et certains conseils donnés dans certains li-  
vres, je ne suis décidé à venir vous voir.-----  
-----Le 14 mai 1988 à 19 heures 15. Lecture faite par moi de la dé-  
claration ci-dessus, j'y parais et n'ai rien à y changer et y ajou-  
ter ou à y retrancher.

La personne entendue

L'N.I.O.




H-J.P.